



## ACCUEIL DE LOISIRS

Rue des petits bézots

76190 YVETOT

Tél : 02.32.70.41.36

Mail : [secretariat.jeunesse@yvetot.fr](mailto:secretariat.jeunesse@yvetot.fr)

### JUSTIFICATIFS A FOURNIR POUR TOUTE INSCRIPTION

(L'accueil de loisirs n'imprimera pas de photocopie, nous vous demandons de venir avec vos photocopies déjà faites)

- Une photocopie d'un **document justifiant l'activité professionnelle** de chaque adulte du foyer (dernier bulletin de salaire ou contrat de travail ou Kbis ou attestation de formation ...).
- Une photocopie de toutes les pages du dernier **avis d'imposition ou de non-imposition du foyer fiscal** (1 ou 2 avis en fonction de la situation familiale). Si vous ne souhaitez pas transmettre votre avis d'imposition, le préciser et le tarif le plus cher sera appliqué.
- Une photocopie d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz, taxe d'habitation...)
- Une attestation **d'assurance extra-scolaire** responsabilité civile (avec la mention «ce contrat garantit les activités extra-scolaires»)
- Une photocopie du **livret de famille** (parents et enfant à inscrire)
- Une photocopie **des vaccins** du carnet de santé.
- **Pour les familles d'accueil** (tous les documents ci-dessus et une attestation de la garde de l'enfant).
- **En cas de séparation, l'extrait du jugement** fixant la garde de l'enfant.

Le dossier d'inscription est **à déposer à l'Accueil de loisirs**.

**Aucun dossier ne sera réceptionné et enregistré par envoi par mail.**

**Dépôt du dossier à partir du 26 juin 2023.**

**Dernier délai le 31 juillet 2023.**

Après cette date, les dossiers ne seront pas forcément enregistrés pour la rentrée de septembre.

**Le dossier sera accepté uniquement lorsqu'il sera complet.**

Il y aura un délai d'enregistrement à prévoir avant de pouvoir effectuer des réservations.

Lorsque le dossier d'inscription est enregistré par l'accueil de loisirs, un mail est envoyé à la famille en lui indiquant son code abonné.

Le responsable de l'enfant doit **effectuer des réservations :**

- **réservations en ligne pour les garderies du soir**

(possibilité de réserver jusqu'à la fin de l'année).

- **réservations en ligne pour les mercredis** (tous les 2 mois)

à des dates précises communiquées par l'Accueil de loisirs .

**A partir du 17 Août 2023 , 11h00 : Ouverture des réservations des mercredis (journée complète) de Septembre et Octobre 2023, en ligne, portail citoyen.**

- **réservations en ligne pour les vacances scolaires**

à des dates précises communiquées par l'Accueil de loisirs.

- **pas de réservation à effectuer pour la garderie du matin**

• **Pour créer un compte (1ère inscription)**

[www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)

[Portail citoyen](#)

> **Connectez-vous au portail** (créer un compte avec le code abonné transmis)

• **Pour effectuer des réservations**

[www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)

[Portail citoyen](#)

> **Espace famille** (Planning des activités)

Cliquer sur les cases à réserver. Suivre l'état de la demande.

• **Pour payer en ligne**

[www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)

[Portail citoyen](#)

> **Espace facturation**